

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 8 (1887)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Bulletin mensuel : (3 octobre 1887)  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-133128>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BULLETIN MENSUEL** (*3 octobre 1887* <sup>1</sup>).

La Compagnie transatlantique a inauguré le 5 septembre un nouveau **service entre Dunkerque et l'Algérie**. Ses steamers toucheront à Saint-Nazaire, Bordeaux, Oran, Alger, Philippeville et Bône. La durée du trajet sera de 14 jours à l'aller et au retour. Ce nouveau service développera encore le trafic, déjà considérable, entre le nord et l'ouest de la France et l'Algérie. Ce sont surtout les vins, les céréales et les laines que la colonie exportera pour la mère patrie.

L'extension de la **culture de la pomme de terre en Algérie** donne lieu à un trafic considérable entre cette colonie et la France. En 1875, elle n'occupait que 560,000 hectares et produisait 21,397,945 hectolitres. Aujourd'hui, plus de 1,500,000 hectares lui sont dévolus, et sa production atteint près de 200 millions d'hectolitres. Presque toute la récolte est exportée comme primeurs à un prix relativement élevé. Grâce au climat de l'Algérie, les colons obtiennent une production précoce. Dès que les petits tubercules ont obtenu un développement suffisant pour être comestibles, les cultivateurs ou les marchands algériens les expédient dans toute la France. Puis, quand vient l'époque de la plantation, ils importent du midi les semences nécessaires qu'ils obtiennent à un prix relativement bas, les pommes de terre abondant alors sur les marchés.

Le dernier rapport de la Compagnie du **canal de Suez** constate une diminution dans le nombre des navires qui emploient cette voie pour se rendre dans l'extrême Orient. La cause en est attribuée au développement pris, depuis 1885, par l'emploi des machines à triple expansion, qui procurent une grande économie dans la consommation du combustible. Autrefois, les navires à vapeur qui suivaient la route du cap de Bonne-Espérance étaient obligés d'y relâcher pour y renouveler leur approvisionnement de charbon. Les frais de cette relâche ne constituaient pas le seul préjudice éprouvé; il fallait se détourner de la route la plus favorable qui passe à 500 ou 600 kilom. du Cap. Aujourd'hui, les navires munis de machines à triple expansion n'ont pas besoin de renouveler leur provision de charbon. L'économie réalisée par le

<sup>1</sup> Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

non-paiement des droits élevés perçus pour le passage du canal de Suez par un navire de 3000 tonnes représente le prix de son combustible pour le voyage entier d'Angleterre en Australie. D'autre part, les passagers, quelque désireux qu'ils soient de suivre la route la plus courte, redoutent tellement la traversée de la mer Rouge, souvent si pénible pour eux à cause de la chaleur, qu'ils préfèrent renoncer à la voie du canal et faire le tour par le sud du continent.

M. le missionnaire Waldmeyer a fourni à l'Antislavery Society, sur le **commerce des esclaves en Abyssinie**, des renseignements que lui a donnés, à Brumana, un des missionnaires chassés récemment par le roi Ménélik, de la station de Balli, chez les Gallas. Au fond, dit-il, Ménélik a toujours été l'ami des Européens, mais lorsqu'il devint vassal du roi Jean, qui est ennemi de tous les étrangers, il dut, sur l'ordre de ce dernier, renvoyer tous les missionnaires. En outre, il a permis aux trafiquants d'esclaves de passer par ses États avec leurs caravanes. Il sait parfaitement que la traite est un mal, mais l'amour de l'argent l'engage à la tolérer. Des milliers d'esclaves, hommes et femmes, traversent son territoire, ce qui lui rapporte de gros revenus. Le principal dépôt de ces trafiquants est à Abd-el-Rassoul, à 20 kilomètres au sud d'Ankober. En y arrivant des pays gallas, ils doivent payer à Ménélik 2 shillings par esclave, et 4 shillings en sortant. A Doddossié, à une journée à l'est d'Ankober, se trouve un autre grand marché, où les esclaves sont amenés de tous côtés, et d'où on les conduit à la côte de Tadjourah, où de petits bateaux les prennent pour les transporter dans toutes les directions. Ménélik a conquis une grande partie des pays gallas ; le roi de Djemma, Abou-Tehifa, s'est soumis à lui. C'est un grand marchand d'esclaves ; non seulement il possède beaucoup d'esclaves, mais il en achète et en vend, et prélève un fort tribut sur les trafiquants. Quand il hait un homme, il s'empare de lui, de sa femme et de ses enfants, et les vend aux marchands d'esclaves. La quantité d'esclaves que fournissent les pays gallas est considérable. Abou-Tehifa a d'ailleurs bonne apparence et de belles manières, et à première vue on ne le croirait pas capable des abominations qu'il commet. M. Waldmeyer voudrait que l'Antislavery Society cherchât à exercer son influence sur Ménélik, pour l'engager à supprimer la traite dans ses États, ce qui aurait une grande importance, maintenant qu'il est roi des pays gallas à l'est, au sud et à l'ouest du Choa.

Le *Bulletin* de la Société italienne de géographie rend compte de l'exploration faite l'année dernière par le Dr **Traversi**, lors de l'expé-

dition dans laquelle il accompagna le roi Ménélik en marche contre les Aroussi-Gallas, **au sud de l'Haouache** supérieur. Le voyageur italien n'a touché que la rive septentrionale du lac Zouaï ; mais, par son itinéraire, il a fourni la preuve que le lac n'a pas d'émissaire se rendant à l'Haouache. A la côte nord du lac se versent le Maki, venant du Gouragé à l'ouest, et le Casara, qui descend de Sahatou, à l'est. Au dire des indigènes, le lac a, au sud, un émissaire, le Suxuki, qui se verse dans un autre bassin, le lac Hogga. Des hauteurs à l'ouest du lac, le Dr Traversi put voir distinctement dans la direction du sud un troisième lac nommé Lamina. Il ne se prononce pas sur la question de savoir si les émissaires de ces lacs se réunissent au Waïran, qui vient du Gouragé, ou s'ils se versent dans le Djouba. D'après les renseignements des indigènes, le Waïran, après avoir traversé le pays d'Alaba, forme, dans le Wolamo, une grande mer intérieure sans émissaire.

Le Rév. **J.-P. Farler**, de la Mission des universités, s'efforce de faire comprendre aux indigènes la gravité des maux résultant de l'esclavage et des superstitions du paganisme, sans se laisser arrêter par le pouvoir ou l'autorité des chefs. A **Kiumba**, dans le voisinage de Magila (Ou-Sambara), vit le chef **Sekehoufya**, qui possède de nombreux esclaves, de vastes fermes et de grands troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons. C'est l'homme le plus riche du pays, et il exerce une grande influence ; mais il est cruel et traite fort mal ses esclaves. Dernièrement, il a tué plusieurs de ceux-ci, et, pendant une visite de M. Farler à Zanzibar, une de ses esclaves mit au monde un enfant qui se trouva être albinos. La coutume païenne est de mettre à mort tous les enfants qui naissent avec quelque particularité étrange. Toutefois dès qu'un natif devient catéchumène, il doit renoncer aux superstitions païennes et spécialement au meurtre des enfants. Sekehoufya avait demandé à être reçu comme catéchumène ; mais en l'absence de M. Farler, il ordonna que l'enfant fût mis à mort. Quand M. Farler revint, il le dénonça comme meurtrier et demanda aux autres chefs de le punir ; mais ceux-ci eurent peur. Alors il lui fit dire qu'il le considérait comme un meurtrier et qu'il l'invitait à s'éloigner de Magila. Bientôt la conscience de Sekehoufya fut remuée ; il demanda une entrevue à M. Farler qui la lui accorda, et il vint se jeter à ses pieds en demandant grâce. Une grande assemblée fut convoquée de tous les habitants : chefs, simples particuliers, esclaves, en présence desquels Sekehoufya demanda pardon ; puis il prononça solennellement avec serment de ne plus verser de sang, et de se soumettre à la mort ou à l'exil s'il violait son

serment. Il signa une déclaration en ce sens en présence de 700 témoins. Tous remercièrent M. Farler, persuadés que Sekehoufya n'osera pas violer son serment. Quelques-uns de ses esclaves qui s'étaient enfuis pour ne pas être tués par lui, ayant appris ce qui s'était passé, revinrent à Kiumba, en disant : nous n'avons pas peur maintenant.

D'après une dépêche de Zanzibar, les émissaires envoyés par les consuls pour prévenir **Émin-pacha** qu'une expédition, sous les ordres de Stanley, marchait à son secours, ont réussi à s'acquitter de leur mission. Ils ont rencontré, à l'extrême sud du lac Albert Nyanza, Émin-pacha qui est aussitôt parti pour Wadelaï. Il était convenu avec les consuls que les messagers devaient revenir à Zanzibar aussitôt qu'ils seraient acquittés de leur mandat auprès d'Émin-pacha ; mais ils se sont refusés à quitter ce dernier, ne voulant pas s'exposer de nouveau aux dangers qu'ils avaient courus dans leur voyage, dangers encore accrus par une guerre acharnée que se font actuellement le roi Mouanga et les tribus de l'Ou-Nyoro. — Le missionnaire **Mackay**, retenu prisonnier dans la capitale de Mouanga, a enfin pu obtenir la permission de revenir à la côte.

M. **Hawes**, consul anglais pour les territoires avoisinant le lac Nyassa, a fait au roi des **Angoni**, à l'ouest du lac, une visite dont l'*African Times* a publié un compte rendu d'où nous extrayons les détails suivants. Le roi ayant appris qu'il venait de la part d'une reine d'un grand pays, voulut l'honorer d'une façon particulière ; il désirait être en bons termes avec les Anglais et promit de garantir toute sécurité aux missionnaires. Il s'engagea à discontinue les incursions dans la direction de Blantyre et de Zomba, à établir sa ville frontière sur le Chiré, et à en faire une station militaire afin d'empêcher ses gens de passer le fleuve pour attaquer les tribus des territoires à l'est. M. Hawes a été très frappé des manières respectueuses des Angoni. Tout le pays est parfaitement administré, et l'on témoigne la plus grande considération au roi et à ses officiers. Le voyageur lui-même a été l'objet d'une extrême courtoisie ; quoique des centaines de personnes vinssent chaque jour le voir dans son campement, elles n'étaient jamais indiscrettes et ne s'approchaient des tentes que lorsqu'il les y avait autorisées. Le roi a un pouvoir absolu, il a la réputation d'être un tyran cruel ; toute désobéissance à ses ordres, même la plus légère, est punie de mort. Les Angoni sont armés de lances, d'assagaias, de massues, d'arcs, de flèches et de boucliers. Ils croient que les sorciers mangent les morts ; aussi les corps des chefs et des personnages impor-

tants sont-ils gardés jusqu'à ce qu'ils soient entièrement décomposés avant d'être enterrés. L'héritage ne passe pas au fils mais au frère du défunt; toutefois les fils d'un grand nombre de chefs puissants témoignent une grande aversion pour cette loi, qui provient du fait qu'à la mort d'un chef, les femmes de celui-ci deviennent la propriété de son successeur. M. Hawes fut autorisé à visiter l'intérieur du tombeau d'un chef. L'ensevelissement eut lieu selon le rite musulman, plusieurs des notables ayant embrassé l'islamisme. La fosse avait été creusée dans la direction du nord au sud; la tête du mort fut tournée vers le nord, du côté de la Mecque. Les criminels et les esclaves sont jetés dans les buissons pour y être dévorés par les animaux sauvages.

M. Schlæfli est arrivé aux Spelonken à la fin de juin; nous empruntons aux *Nouvelles de nos missionnaires*, publiées à Neuchâtel, quelques renseignements sur le **Transvaal septentrional** et sur les rapports des Boërs avec les indigènes. « Nous arrivons vers le soir près d'une forteresse comme il ne s'en trouve qu'une dans la république sud-africaine, la forteresse du capitaine Dahl. Cet ancien capitaine de navire est commissaire sur les natifs, qui doivent payer chaque année au gouvernement, pour chaque hutte, c'est-à-dire pour chaque femme qui se trouve dans la hutte, la somme de 25 fr. Il va sans dire que les noirs n'apportent pas leurs taxes; il faut aller les chercher, c'est ce que fait le capitaine Dahl. Ceux qui ne peuvent pas payer en argent, le font en nature: bœufs, vaches, moutons, que l'on vend aux enchères pour en faire des livres sterling. Les polygames, possesseurs d'une dizaine de femmes et plus, paient une somme assez ronde, ou ne la paient pas s'ils sont chefs et qu'ils aient des forces à leur disposition; ainsi fait Makatou, chef puissant, auquel les Boërs ont envie de déclarer la guerre. Ce n'est pas un métier très plaisant que celui de commissaire; aussi notre capitaine, craignant quelque révolte, s'est-il construit quatre murs élevés pour protéger sa demeure flanquée de deux tours crénelées percées de meurtrières; entre chaque créneau se trouve un canon de papier mâché. La vue n'en est pas imposante, mais l'effet produit est merveilleux, les natifs ayant un grand respect pour ces bouches à feu. Le capitaine possède un vrai canon; mais il ne le montre pas et ne s'en servira qu'en cas de danger; espérons que le besoin ne s'en fera jamais sentir. — Quand M. Henri Berthoud reviendra de PréTORIA, nous nous mettrons peut-être en route, M. Jaques, lui et moi, pour un voyage à pied d'une huitaine de jours. Il y a quelque

temps, des Gouambas demeurant à Modjadjé, dans un grand village, sont venus à Elim, et nous ont raconté que leur chef et tous les siens désirent beaucoup un missionnaire pour les instruire; nous irons voir ce qui en est, et jugerons de l'opportunité de fonder là une nouvelle station. »

Le Dr **Holub** est arrivé le 16 septembre à Vienne, avec ses compagnons de voyage MM. Leeb et Feket, et sa femme qui a partagé avec lui toutes les fatigues et les dangers de l'exploration, de Capetown au bassin du Zambèze. Sans elle, a-t-il dit à la foule de ses compatriotes accourus pour le recevoir, il aurait péri dix fois; les Ma-Choukou-loumbé qui n'avaient jamais vu de blancs, la considéraient comme un être surnaturel. Une des tribus indigènes l'avait même proclamée reine et voulait absolument la retenir. Quoique une partie des collections du Dr Holub ait été pillée, il n'en rapporte pas moins cent cinquante quatre caisses qui renferment les spécimens ethnographiques et minéralogiques les plus complets que l'on possède sur la partie de l'Afrique qu'il a explorée. La collection de plantes qu'il a rassemblées ajoute plus de 2000 exemplaires à celle qu'il avait rapportée après son premier voyage, en sorte que l'herbier de l'Afrique australe contiendra 5565 plantes.

Le territoire nommé **Rhode Valley** a été, en vertu d'une ordonnance de la reine d'Angleterre du 30 juillet dernier, annexé à la **Colonie du Cap**. Il forme une partie du pays des Pondos, et comprend toute la zone de terrain qui s'étend au nord et à l'ouest de la grande route de Muceba jusqu'à celle de Daboula près de la rivière Oumzimvoubou. Oumquikela, chef des Ama-Pondos, l'avait, en vertu d'un traité conclu le 10 décembre 1886, cédé à la Colonie du Cap. En même temps il a renoncé, en échange d'une indemnité pécuniaire, à toute prétention sur le Xesibeland au nord-ouest du pays des Pondos; ce territoire a également été réuni à celui de la Colonie, ainsi que le bassin de la rivière St-Johns.

*Les Nouvelles de nos missionnaires* nous apportent une lettre de M. Jeanmairet de **Seshéké**, du 16 février, qui complète les renseignements fournis par les missives de M. Coillard sur le haut Zambèze. Après avoir rappelé la réception faite à son oncle et à sa tante par le roi Lewanika, et leur présentation au peuple dans une grande assemblée de la tribu, M. Jeanmairet continue ainsi: « Le roi a promis d'envoyer à Seshéké un homme important pour faire la même cérémonie à notre égard. Lewanika est tout heureux de l'arrivée de missionnaires;

il veut que son peuple s'instruise, c'est pour lui un gage de sécurité. Mais à Seshéké, Kaboukou, le nouveau gouverneur, neveu du roi, a rencontré de l'opposition de la part des vieux chefs habitués à diriger les affaires ; il est même sur un mauvais pied avec eux et ne se trouve pas du tout agréablement ici. Son but était de relever le village et de forcer tous les chefs à y vivre. Ces derniers s'obstinent à habiter la campagne où ils sont leurs propres maîtres. Kaboukou et deux ou trois autres chefs sont les seuls vrais habitants de Seshéké ; les autres chefs y ont tous des maisons, mais ils n'y font que des séjours temporaires. Hier, dans l'après-midi, Kaboukou est venu nous conter ses griefs et me prier de les communiquer au roi. Il envoie aujourd'hui deux chefs à la Vallée. « Dis au roi qu'il n'y a pas à Seshéké de chefs dignes de ce nom, qu'ils ne m'écoutent pas, qu'ils volent mon bétail, que je désire un homme de poids venant de la Vallée pour m'aider à contrebalancer leur influence. Dis-lui aussi de me faire ses messages par l'intermédiaire du missionnaire, c'est-à-dire par lettre, vu que ses envoyés dénaturent la vérité. » — Seshéké est un second état dans l'Etat ; il a une tout autre physionomie que la Vallée, même au point de vue physique. La Vallée est plus fertile et mieux cultivée. Le roi a groupé autour de lui les moins mauvais de ses sujets et les tient sous sa main ; mais il n'est pas assez fort pour tenir tête aux nombreux seigneurs de la province de Seshéké ; un seul jouit de sa confiance. Demande-t-il des bœufs, on lui répond par des mensonges. A cette heure, il prépare, contre les Ma-Choukouloumbé, une expédition qu'il tient secrète aux chefs de Seshéké ; Kaboukou lui-même n'en sait rien ; il a confié son projet à notre oncle seul. Je pense que le roi enverra ici un grand chef et une escorte pour soutenir son neveu. Tout cela est bien triste et nous inquiète. En outre nous avons eu une famine qui durera encore quelque temps. Depuis des mois les gens ne vivent que de fruits sauvages, et c'est par une vraie grâce de Dieu que nous avions pu nous approvisionner à temps. Nos vivres touchent à leur fin, mais la famine aussi, je l'espère, quoique nous ayons eu une forte sécheresse. »

Le *Mouvement géographique* nous apprend que le département des finances de l'**État du Congo** a fait frapper à la Monnaie de Bruxelles, des **monnaies d'argent et de cuivre** pour les besoins de l'État. Les pièces de 50 centimes, 1 fr., 2 fr. et 5 fr. sont en argent, à l'effigie du Roi-Souverain. Elles portent au revers l'écu aux armes de l'État avec la couronne royale, et la devise : *Travail et Progrès*. Les pièces de 1, 2, 5 et 10 centimes sont en cuivre, et sont perforées, au centre,

d'un trou circulaire destiné à permettre aux indigènes d'en faire des colliers et des bracelets, ce qu'ils font actuellement avec leur fil de laiton ou avec leurs perles. Il y aura aussi des pièces de 20 fr. en or, mais elles ne sont pas encore frappées.

La mission baptiste anglaise a fait une perte douloureuse dans la personne du **Rev. Comber** qui, après avoir travaillé au Cameroun, avait été avec M. Grenfell le pionnier de la mission dans le bassin du Congo moyen. C'est à son initiative que la mission susmentionnée doit la fondation de la chaîne de stations qui s'étend de Underhill, sur le bas Congo, jusqu'à Loukoléla en amont de Stanley-Pool. Ses connaissances en médecine lui avaient permis de rendre de grands services aux premiers agents de l'Association du Congo. Dans le bassin du grand fleuve, il avait fait l'exploration de la Mpozo à l'est de Noki, et des sources du Loufou et du Kouilou. Sa mort a obligé son collègue M. Grenfell, venu en Angleterre pour se reposer, à retourner au Congo pour y reprendre la direction de l'œuvre missionnaire.

Nous empruntons au *Mouvement géographique* les renseignements suivants sur l'activité déployée au Congo par la **Sanford Exploring Expedition**. Elle a déjà le long du fleuve six comptoirs : à Matadi, Manyanga, Kinchassa, Kwamouth, Louébo et à l'Équateur. Son steamer, la *Florida*, prêté à Stanley qui s'en est servi comme allège, rentré à Léopoldville au commencement de juillet, a été immédiatement muni de sa chaudière et de sa machine. Dès lors il est parti pour remonter le Kassaï jusqu'à Louébo. La Compagnie a engagé à son service M. le major Parminter, ancien directeur de l'État indépendant, qui prendra la direction du comptoir de Matadi. Par la dernière malle du Congo, la Compagnie a reçu sa première cargaison d'ivoire, provenant du comptoir de Kinchassa, deux tonnes de dents de première qualité pesant en moyenne de 25 à 30 kilog. et parmi lesquelles il en est quelques-unes qui mesurent jusqu'à 2<sup>m</sup>50 de longueur.

Les dernières nouvelles reçues de **Stanley** sont du 12 juillet, c'est-à-dire de dix jours après son départ du camp de Yambuya, sur les bords de l'Arououimi, où est resté avec une garnison le major Barthelot auquel elles sont parvenues. A cette date, Stanley continuait à suivre le cours de l'Arououimi qu'il a trouvé navigable à une certaine distance des Rapides. Toutes les personnes qui font partie de l'expédition se trouvaient en bonne santé, et l'on avait des provisions en quantité suffisante dans les villages situés sur les bords de la rivière. L'expédition suivait la rive droite de l'Arououimi, tandis qu'une caravane de 480 hommes

s'avancait parallèlement sur la rive gauche. Une avant-garde composée d'une quarantaine de Zanzibarites, commandés par le lieutenant Stairs, ouvrait la marche. Stanley écrivait qu'il espérait arriver vers le 22 juillet au centre du district de Mahodi, et atteindre Wadelaï vers le 15 août au plus tard. Il ajoutait que si la marche en avant continuait dans des conditions aussi favorables, il inviterait le major Barthelot à venir le rejoindre avec les 100 hommes qui avaient été laissés au camp de Yambuya.

Deux fils du roi d'Opobo, Ja Ja, et deux chefs de territoires situés sur cette rivière, sont arrivés à Londres, pour soumettre au ministre des colonies, sir Henry Holland, un exposé de l'état actuel des affaires sur la **rivière Opobo**, dans le golfe de Benin. Les deux chefs qui font partie de la députation sont à la tête de tribus puissantes et sont connus dans le pays pour leur parfaite intelligence des affaires. Toute la députation parle anglais ; les fils de Ja Ja en particulier ont fait en grande partie leur éducation en Angleterre. Pendant longtemps la situation sur la rivière Opobo avait été fort troublée et l'on avait réclamé l'intervention du consul anglais. Mais celui-ci déclara que les négociants anglais de la ville avaient plein droit de remonter la rivière pour se rendre aux différents marchés en se passant des intermédiaires favorisés par le roi Ja Ja et son entourage. Ja Ja avait été engagé par le consul à s'abstenir de toute ingérence dans cette affaire, et il avait promis de ne pas molester les trafiquants. C'est afin de rapporter la décision du consul, qui serait contraire aux traités conclus avec les consuls précédents, que la députation est venue à Londres pour s'en entretenir avec le ministre des colonies.

Le *Journal* de la Société des missions évangéliques de Paris publie sur la station de **Kerbala**, au Sénégal, fondée par M. **Jaques**, des renseignements d'où nous extrayons ce qui suit. L'emplacement de Kerbala est remarquablement sain et bien supérieur à celui de Dagana, mais les conditions de la vie matérielle y sont difficiles et coûteuses. Outre les bâtiments de la station, M. Jaques a fait construire une route qui est déjà très fréquentée. Le bruit s'étant répandu qu'il soignait gratuitement les malades, il a bientôt vu arriver Maures, Toucouleurs, Wolofs, par bandes de quatre, six, sept personnes, qui à pied, qui à âne, qui à bœuf ou à cheval. Ces malheureux, ayant épuisé la prétendue science des marabouts et celle souvent bien réelle des médecins maures, ne craignent pas de faire de 30 à 40 kilom. pour venir chercher et renouveler leurs médicaments. Il est même venu une femme peul, accom-

pagnée de son frère, de Mérinaghem, dans le Cayor, à près de 100 kilom. Une autre branche de l'activité du missionnaire, c'est le soin des captifs qui passent à Kerbala, en route pour St-Louis. La station est pour eux une oasis. M. Jaques peut leur donner des conseils pratiques pour le voyage et leur arrivée à St-Louis. A deux reprises il a hébergé une bande de douze personnes, y compris deux bébés sur le dos de leur mère. La population n'est pas très stable ; une partie émigre à Dagana pendant la saison sèche ; d'autres vont à St-Louis ou ailleurs chercher à gagner quelque argent ; tous reviennent pendant la saison des pluies qui est celle des cultures. Malheureusement M. Jaques est obligé d'interrompre ses travaux pour venir en Europe reprendre des forces physiques et morales. Le Comité espère pouvoir combler prochainement le vide que ce départ causera dans la mission du Sénégal.

Le *Libéral*, de las Palmas (Canaries), donne une lettre de M. **Camille Douls** chargé par le gouvernement français d'une mission scientifique au **Maroc**, et qui était, comme nous l'avons dit, tombé entre les mains de tribus maures. Nous la reproduisons en partie : « Je me fis débarquer au sud du cap Bojador, dans une échancrure de la côte appelée Gamet-Bay, sur le territoire de la tribu des Ouelad-Mechduff. Tout d'abord, on me prit pour un chrétien, parce que j'arrivais par mer comme un naufragé ; je fus fait prisonnier par un détachement de la féroce tribu des Ouelad-Delim, qui suivait le rivage de la mer, avant de rentrer sur son territoire qui s'étend vers l'est, et l'on me chargea de chaînes. Mais, au bout d'une dizaine de jours, comme j'étais parvenu à les convaincre que j'étais musulman, ils m'enlevèrent ces liens, et je fus considéré par eux comme membre de leur tribu. C'est ainsi qu'il me fut permis de parcourir les steppes du Sahara occidental, sans attirer l'attention et avec une sécurité relative. Les Maures de cette partie du Sahara, tous nomades et pasteurs, sont de véritables bohémiens, les vrais vagabonds du désert. Leur sobriété est telle qu'il est difficile de s'en faire une idée ; ils ne vivent que de lait de chameau et ne font qu'un repas toutes les 24 heures. Vous comprendrez ce que j'ai pu souffrir de la faim, mon estomac étant habitué à une nourriture plus solide. De telle sorte qu'au bout de quatre mois de ce régime, j'étais devenu tellement faible, qu'à y persister, j'aurais bientôt infailliblement succombé. De plus, à moitié vêtu comme un Maure, le soleil me brûlait pendant le jour et je tremblais de froid durant la nuit à cause du rayonnement. Quatre longs mois j'ai vécu de cette vie du désert, toujours en marche et prenant à peine du repos. Les points extrêmes de mon

exploration ont été le désert d'Ouezzan et Djuf au sud-ouest et Tendouf à l'est. Après mille péripéties, au milieu desquelles ma vie fut plus d'une fois en danger, les Maures voulurent me fixer définitivement dans la tribu en me mariant avec une des filles de leur chef. Mais, grâce à une circonstance imprévue, je pus échapper à ce nouveau danger et finalement gagner le sol marocain. Au mois de mai dernier, après avoir traversé l'Atlas, j'arrivai sain et sauf à Marakesch où je rencontrais le personnel de la légation qui était en mission auprès du sultan. Ces messieurs m'accueillirent très bien. A cette époque-là si vous m'aviez vu, sûrement vous ne m'auriez pas reconnu. La tête rasée, avec une mèche de cheveux sur le sommet, presque nu, à peine couvert d'une peau et chaussé d'une semelle attachée avec des bouts de cuir, amaigri par les privations et les fatigues, rôti enfin par le soleil, j'étais complètement méconnaissable. Le pays que j'ai parcouru était vierge de tout contact européen, et je conserve de nombreux documents recueillis pendant mon voyage. » Depuis sa séparation d'avec la tribu des Ouelad-Delim, M. Douls a recouvré, à Mogador et à Seffi, les forces qu'il avait perdues dans cette lamentable odyssée.

---

#### NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Le ministère français de la marine a envoyé en Algérie un ingénieur hydrographe, avec la mission d'étudier quels seraient les points de la côte algérienne qui se prêteraient le mieux à l'installation de postes sémaphoriques.

Le gouvernement italien a fondé à Tunis un grand lycée; installé dans le palais de l'ancien ministre Khasnadar, il comprendra un internat et un externat et servira à propager l'enseignement de l'italien en Tunisie.

Zebehr-pacha, l'ancien chef des chasseurs d'esclaves au Soudan égyptien, que les Anglais retenaient prisonnier à Gibraltar, a obtenu d'eux l'autorisation de rentrer en Égypte.

Depuis 1882, les excursions de touristes sur le Nil, au delà de la cataracte d'Assouan et jusqu'à celle d'Ouady-Halifa, étaient suspendues. Le *Daily-News* annonce que la maison Cook et fils se propose de les reprendre, et voit dans ce fait une preuve des progrès qu'a faits dans ces derniers temps la pacification de l'Égypte.

Le comte Savoïroux a amené avec lui en Italie deux Abyssins, qu'il avait pris à son service dès son arrivée en Afrique, et qui ne l'ont pas quitté pendant sa captivité.

La Société africaine de Naples a établi une école coloniale et commerciale, et a ouvert, avec la Chambre du commerce et la Banque de Naples, des négociations

en vue d'obtenir leur coopération pour la développer. Le but en est l'éducation d'explorateurs commerciaux, au moyen de cours de géographie commerciale, de colonisation, d'économie politique, de statistique, etc.

Le gouvernement abyssin de Harrar a autorisé les missionnaires romains à reprendre leur œuvre au milieu des Gallas du Harrar, en prenant toutefois les précautions nécessaires pour ne point réveiller les susceptibilités des moines abyssins.

Le séminaire fondé à Berlin pour l'étude des langues orientales, y compris le souahéli, s'ouvrira au mois d'octobre; outre les langues, on y enseignera la religion, les coutumes, la géographie, la statistique et l'histoire moderne des pays où ces langues sont parlées. Le cours de souahéli durera deux semestres.

Le comité de la Société des missions de l'Afrique orientale a décidé de mettre à la disposition du missionnaire résidant à Dar-es-Salam, la somme nécessaire à l'acquisition d'un terrain, et de lui envoyer les matériaux pour la construction d'une maison.

Le Portugal a proposé à l'Angleterre et à l'Allemagne de participer aux négociations qui doivent avoir lieu entre le gouvernement de Lisbonne et celui de Zanzibar, pour le règlement des difficultés relatives à la délimitation des frontières entre les deux pays. Une commission de délimitation se réunira à cet effet à Lisbonne.

M. Cortese, ingénieur attaché au Bureau géologique italien, a été invité par le consul général d'Italie à Madagascar, à étudier cette île spécialement au point de vue géologique. M. Cortese a en effet étudié sous ce rapport la partie de l'île comprise entre Tamatave et Antananarive et a envoyé au Bureau géologique les résultats de ses observations.

Aux dernières nouvelles de Mozambique, les autorités portugaises préparaient une expédition contre un roi indigène de l'intérieur opposé au commerce dans cette région.

Les travaux du chemin de fer de la baie de Delagoa à la frontière du Transvaal avancent avec une grande rapidité. Avant la fin de l'année cette partie de la ligne Lorenzo-Marquez-Prétoria sera prête à être livrée à l'exploitation.

En ouvrant une tranchée dans une colline pour la construction du chemin de fer, on a découvert un gisement d'anthracite. La quantité du combustible est si abondante que l'exploitation en sera rémunératrice.

D'après une dépêche du *Cape Times*, Kamahérero, principal chef du Damaraland, a fait publier un manifeste pour déclarer qu'il refuse l'établissement du protectorat allemand sur son territoire, et rejette toute responsabilité au sujet de la vie et des biens des Européens pendant la guerre actuellement engagée avec les Namas.

Le *Journal officiel* français a publié un décret portant la promulgation du traité de commerce conclu le 30 juillet 1885 entre la France et la république Sud-Africaine. Le traité stipule en faveur des deux pays la jouissance réciproque du traitement de la nation la plus favorisée.

Le gouverneur général d'Angola a organisé à Mossamédès un corps de cavalerie qui sera chargé de repousser les incursions fréquentes que les Hottentots font sur territoire portugais pour y voler du bétail et du fourrage.

L'essai tenté l'année dernière par l'envoi, sur les côtes du Maroc, d'un navire de guerre suédois chargé de produits manufacturés, ayant réussi, la corvette suédoise *Balder* se mettra en route au mois d'octobre avec un chargement de marchandises à destination du Congo.

Le Dr Ballay, lieutenant-gouverneur du Gabon, est attendu prochainement en France, où il doit apporter des renseignements précis sur la situation financière au Gabon et au Congo français.

Le gouvernement allemand a nommé comme directeur des écoles au Cameroun le fils du missionnaire Christaller, célèbre par ses travaux sur les langues de la Côte d'Or.

Un certain nombre de capitalistes anglais se proposent d'organiser une expédition qui serait chargée de l'exploration du lac Tchad, et dont la direction serait confiée à Joseph Thomson.

---

## LES GISEMENTS MÉTALLIFÈRES DU TRANSVAAL

Par M. A. DEMAFFEY, ingénieur des mines.

Avant de quitter le Transvaal, permettez-moi de vous donner quelques renseignements sur les gisements métallifères de ce pays. Ils diffèrent probablement un peu de ceux que vous avez pu trouver dans les journaux du Cap.

Le Transvaal est certainement une contrée très aurifère ; on rencontre de l'or un peu partout, mais en quelques endroits seulement on le trouve en quantité rémunératrice.

Depuis plusieurs années on connaît et l'on exploite des alluvions aurifères dans le district de Lydenburg, à Bluebank, à 100 kilomètres au S.-O. de Prétoria, au Duivels Kantoor, sur la route de Middelburg à Barberton, à James-Town, dans le district de Komati, et en quelques autres endroits. Mais ces exploitations sont peu actives, *peu rémunératrices*, et l'on en parle peu, d'autres gisements ayant accaparé l'attention des chercheurs d'or et des spéculateurs.

Il y a environ quatre ans, qu'on a découvert des filons de quartz aurifère à une trentaine de kilomètres au S.-O. du point où s'élève aujourd'hui la ville de Barberton. On les exploite depuis cette époque ; ils sont connus sous le nom de *Moodies Goldfields*. Plus tard, on reconnut la présence de l'or dans des bancs de quartz d'une nature toute